

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit juin, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, SEIGNERET Ludivine, RIVIERE Mickaël, Patrick LARRAY.

Absente : Magali BOULLIER.

Secrétaire de séance : Véronique FESSY.

Date d'envoi de la convocation : 23 juin 2022.

**CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE
MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES (M.A.M) DANS LE BATIMENT**

Suite à la décision du Conseil Municipal d'abandonner le projet de réaliser une Maison des Assistantes Maternelles dans le bâtiment acheté à Jean-Louis GRAS et à sa réalisation dans le bâtiment acheté le 27 juin 2022 à Mme Véronique GONIN, le Maire fait part au Conseil qu'une nouvelle consultation a été lancée entre deux architectes pour l'étude de faisabilité et la mission de maîtrise d'œuvre :

- La proposition du cabinet d'Architecture Brosselard & Troncy s'élève à 5 771,50 € HT, soit 6 925,80 € TTC.
- La proposition de l'architecte Vincent BUCHET s'élève à 5 800 € HT, soit 6 960 € TTC.

Le Maire et les adjoints proposent de retenir l'architecte Vincent BUCHET qui a émis des idées pertinentes sur les aménagements possibles tout en ayant le souci de minorer le coût des travaux pour la commune.

Face à ces deux propositions quasiment similaires, et compte tenu des motifs ci-dessus évoqués, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de Vincent BUCHET à 10 voix « pour », 3 voix « contre » et 2 abstentions pour un montant de 5 800 € HT, soit 6 960 € TTC pour l'étude de faisabilité et au taux d'honoraires de maîtrise d'œuvre de 11 %.

Fait et Délibéré à Pradines, le 28 juin 2022.
Le Maire,
Charles BRUN.